



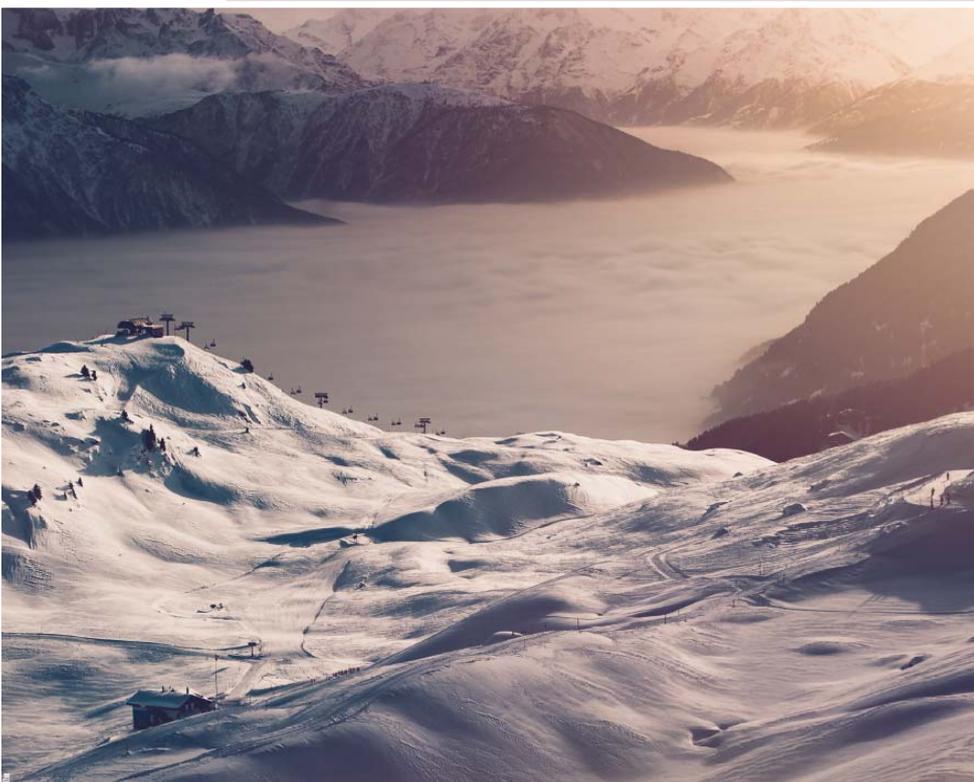
Département de l'économie, de l'énergie et du territoire

Valais★Chambre de tourisme

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Nouvelle politique valaisanne du tourisme

16 | 06 | 2016



PRESSE



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

Valais★Chambre de tourisme

INVITATION AUX MEDIAS

10 juin 2016

Présentation de la nouvelle politique valaisanne du tourisme

Madame, Monsieur,

Le Conseil d'Etat a décidé en juin 2015 d'actualiser la politique valaisanne du tourisme élaborée en 2003. Un groupe de travail constitué de représentants de la Chambre valaisanne de tourisme (CVT), du Département de l'économie, de l'énergie et du territoire (DEET) et du Service du développement économique (SDE), avec l'accompagnement scientifique de la société BHP Hanser und Partner AG à Zürich, a soumis au Conseil d'Etat un projet en ce sens. Le document a été adopté par le Conseil d'Etat et formalise la vision, les objectifs et les points forts de l'engagement du Canton en faveur de cette branche économique importante pour le Valais.

Le chef du Département de l'économie, de l'énergie et du territoire (DEET), le conseiller d'Etat **Jean-Michel Cina**, a le plaisir de vous présenter la nouvelle politique valaisanne du tourisme et vous convie à une **conférence de presse**

jeudi 16 juin 2016 à 08.15 heures
Espace Johannis, Rue Plane-Ville 24, Chamoson

Le chef du DEET sera accompagné par **Luc Fellay**, délégué du comité de la CVT et président de la commune de Champéry, et **Eric Bianco**, président du groupe de travail et chef du SDE.

La documentation vous sera remise sur place et sera également disponible sur le site www.vs.ch dans les rubriques habituelles.

Dans cette attente, je vous adresse, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

André Mudry
Chef de l'information

A l'issue de cette première partie, la **Chambre valaisanne de tourisme** vous invite à une **seconde conférence de presse** au cours de laquelle le comité, sous la présidence de **Raymond Carrupt**, dressera le bilan de l'année 2015. Elle s'orientera sur la professionnalisation des structures de l'organisation et la prise de position de la CVT sur le programme d'économie « Examen des tâches et structures » (ETS2).

En tant que représentant des médias, vous êtes également conviés à l'**assemblée générale de la CVT** qui suivra ces deux conférences de presse et qui débutera à 10.00 heures.

La documentation vous sera remise sur place.





Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

16 juin 2016

Nouvelle politique valaisanne du tourisme

(IVS).- Avec une nouvelle politique du tourisme élaborée en collaboration avec la Chambre valaisanne de tourisme, le Canton du Valais a défini la vision ainsi que les objectifs et points forts du développement touristique pour les prochaines années. Le tourisme reste un secteur économique important et doit permettre en particulier le maintien de la population et des activités économiques dans les vallées latérales.

L'entrée en force de la loi sur le tourisme révisée le 1er janvier 2015 a marqué la fin du projet « Tourisme 2015 » initié par le Conseil d'Etat. Cette nouvelle approche permet non seulement de flexibiliser la loi sur le tourisme de 1996 (boîte à outils pour les communes/destinations) mais également de l'élargir aux domaines des fonds pour le tourisme et de l'octroi de garanties pour les entreprises de la branche. De plus, de nouveaux instruments tels que la société de promotion intersectorielle Valais/Wallis Promotion ou l'Observatoire valaisan du tourisme ont été créés. Les acteurs valaisans du tourisme ont également fondé la Chambre valaisanne de tourisme pour représenter et défendre leurs intérêts.

Cette nouvelle politique valaisanne du tourisme vient compléter l'étude sur la valeur ajoutée du tourisme valaisan présentée fin mai par l'Observatoire valaisan du tourisme. Développé par les représentants du canton et de la Chambre valaisanne de tourisme, sous l'égide du bureau BHP Hanser und Partner AG, ce projet a été adopté par le Conseil d'Etat ainsi que par la CVT.

Le tourisme doit demeurer un secteur économique important et porteur en Valais et permettre le maintien de la population et des activités économique dans les vallées latérales. L'amélioration des conditions cadre de la politique du tourisme dans les politiques sectorielles concernées, une croissance qualitative ainsi que la Marque Valais comme partie intégrante de ces processus sont les points forts dans les objectifs fixés.

Il est cependant évident pour le Conseil d'Etat que le secteur touristique et les entreprises concernées ont la responsabilité en premier lieu de relever les défis et définir une stratégie pour développer le tourisme valaisan. Le gouvernement veut cependant continuer à soutenir de manière proactive le secteur touristique et entend s'engager particulièrement au cours des prochaines années dans les thématiques suivantes : maintien des sports d'hiver, promotion d'une occupation à l'année par le développement de produits/expériences pour l'été, flexibilisation des réglementations, sensibilisation de la population (notamment de la jeunesse) à l'importance et aux objectifs du tourisme et des sports de montagne.

Des objectifs et priorités d'action ont ainsi été fixés pour les différentes politiques sectorielles : tâches de la Confédération, développement territorial, développement économique, formation, agriculture, nature et paysage, transports, culture ainsi que le financement du tourisme. Avec l'adoption de la nouvelle politique valaisanne du tourisme, le Canton souligne la poursuite des efforts menés dans son engagement en faveur du tourisme valaisan et croit à un développement réussi de ce secteur économique important.

Jean-Michel Cina, conseiller d'Etat - 027 606 23 00



A wide-angle photograph of a snowy mountain landscape. In the foreground, there are rolling hills covered in snow, with some tracks and a small wooden cabin visible. In the background, a valley is visible, surrounded by more snow-capped mountains under a hazy sky. The overall tone is soft and wintry.

Politique du tourisme du canton du Valais

Chamoson, le 16 juin 2016

Sommaire

- ▲ **Contexte et processus** (Jean-Michel Cina, Conseiller d'Etat et Luc Fellay, représentant de la Chambre valaisanne de tourisme)
- ▲ **Situation de départ** (Eric Bianco – Président du groupe de travail)
- ▲ **Vision et objectifs** (Jean-Michel Cina, Conseiller d'Etat)
- ▲ **Points forts de l'engagement pour les prochaines années**
(Jean-Michel Cina, Conseiller d'Etat)
- ▲ **Questions** (tous)

A person is riding a bicycle on a dirt trail that winds through a mountainous landscape. The trail is light-colored and appears to be made of gravel or dirt. The surrounding terrain is covered in sparse vegetation, including small trees and shrubs. In the background, a large, rugged mountain peak rises against a clear sky. The overall scene is bright and sunny, suggesting a clear day.

Contexte et processus

Jean-Michel Cina

Chef du Département de l'économie, de l'énergie et du territoire (DEET)

Contexte et processus

- ▲ Projet „Tourisme 2015“ et entrée en force de la nouvelle loi sur le tourisme au 1er janvier 2015:
 - Création de la Chambre valaisanne de tourisme (CVT)
 - Création de Valais/Wallis Promotion (VWP)
 - Création de l'Observatoire valaisan du tourisme (OVT)
 - Marque Valais
 - Adaptations et flexibilisation de la loi sur le tourisme
 - Boîte à outils pour les communes et les destinations
 - Nouveaux instruments de financement pour le tourisme (Fonds cantonal pour le tourisme, garanties pour les projets touristiques)

Contexte et processus

- ▲ Actualisation des politiques et documents de base
 - Politique cantonale de soutien aux remontées mécaniques (mai 2013)
 - Plan d'action pour l'hébergement touristique (juin 2013)
 - Etude sur la valeur ajoutée du tourisme en Valais par l'Observatoire valaisan du tourisme (mai 2016)
 - Révision de la politique valaisanne du tourisme (juin 2016)

- ▲ Fort engagement au niveau fédéral en faveur du maintien de la loi sur les activités à risque



Contexte et processus

Luc Fellay

Représentant de la Chambre valaisanne de tourisme

Contexte et processus

▲ Bases légales – Art. 2 de la loi sur le tourisme du 9 février 1996:

- Les mesures propres à développer un tourisme de qualité font l'objet d'une politique concertée entre les milieux liés au tourisme et les collectivités publiques.
- La politique cantonale du tourisme est définie conjointement par l'association faîtière du tourisme et l'Etat. Elle tient compte des autres politiques sectorielles, en particulier de la politique agricole et du plan directeur cantonal d'aménagement du territoire. Elle veille notamment à l'utilisation optimale des structures existantes et au développement d'emplois de qualité.

Contexte et processus

▲ Groupe de travail:

- **Chambre valaisanne de tourisme (CVT)**
 - Raymond Carrupt, Président
 - Luc Fellay, Délégué du comité
 - Paul Schnidrig, Vice-Président
- **Département de l'économie, de l'énergie et du territoire (DEET)**
 - Pierre-Yves Délèze, Secrétaire général
- **Service du développement économique (SDE)**
 - Eric Bianco, Chef de service et président du groupe de travail
 - Dominique Luyet, collaborateur scientifique
 - Werner Zenhäusern, collaborateur scientifique
- **BHP Hanser und Partner AG, Zürich, accompagnement scientifique**
 - Sarah Schmid
 - Peder Plaz

Contexte et processus

- ▲ Diverses présentations au comité et au comité consultatif de la CVT
- ▲ Adoption de la politique du tourisme du canton du Valais par la CVT le 28 avril 2016 et par le Conseil d'Etat le 25 mai 2016



An aerial photograph of a vast, snow-covered mountain range. The terrain is rugged and covered in thick white snow, with some rocky outcrops visible. A prominent, sharp mountain peak rises in the center of the frame. The sky is a pale, hazy blue, suggesting a clear but slightly overcast day. The overall scene is serene and majestic.

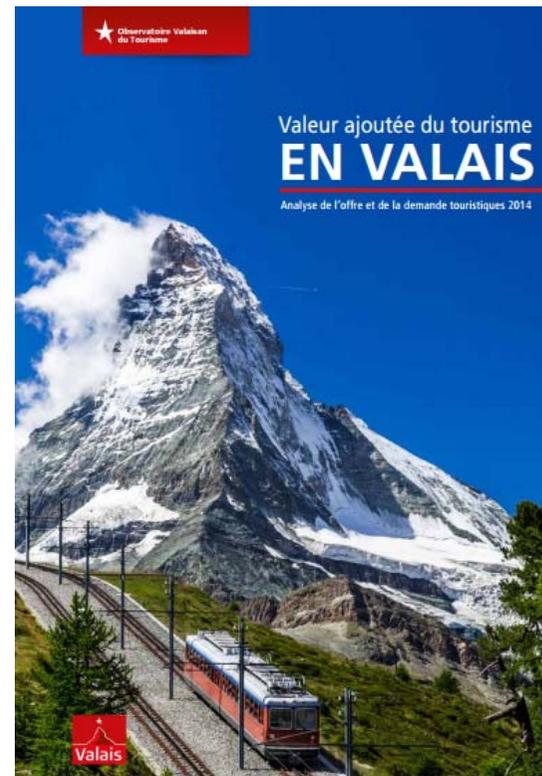
Situation de départ

Eric Bianco

Président du groupe de travail et Chef du Service du
développement économique (SDE)

Situation de départ

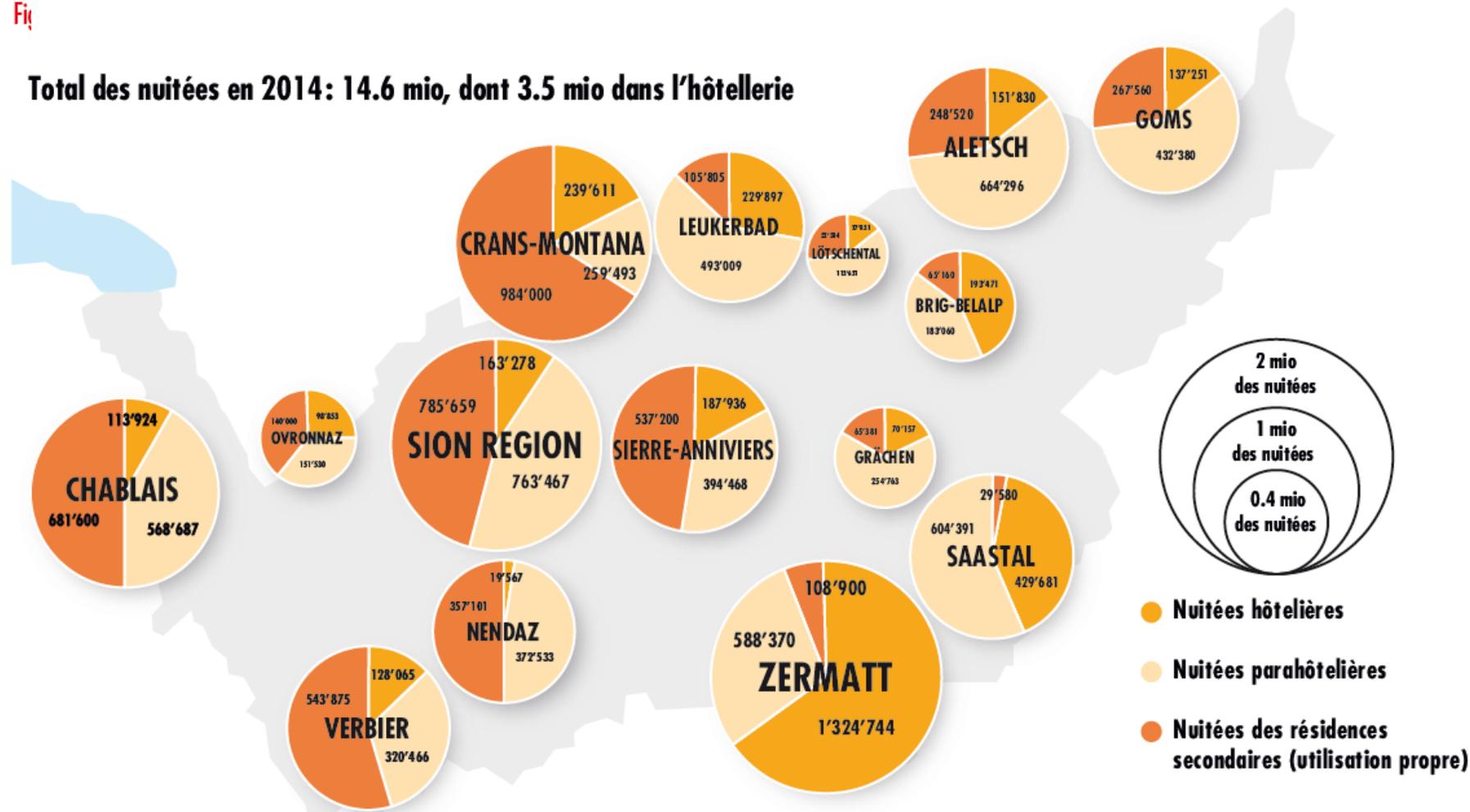
- ▲ Importance économique du tourisme (selon l'étude sur la valeur ajoutée réalisée par l'OVT, mai 2016):
 - Valeur ajoutée brute du tourisme valaisan: 2.4 mia. de Fr
 - Représente 15% de la valeur ajoutée et 33% de la valeur ajoutée des exportations de l'économie valaisanne



Situation de départ – structure d’offre / de demande hétérogène

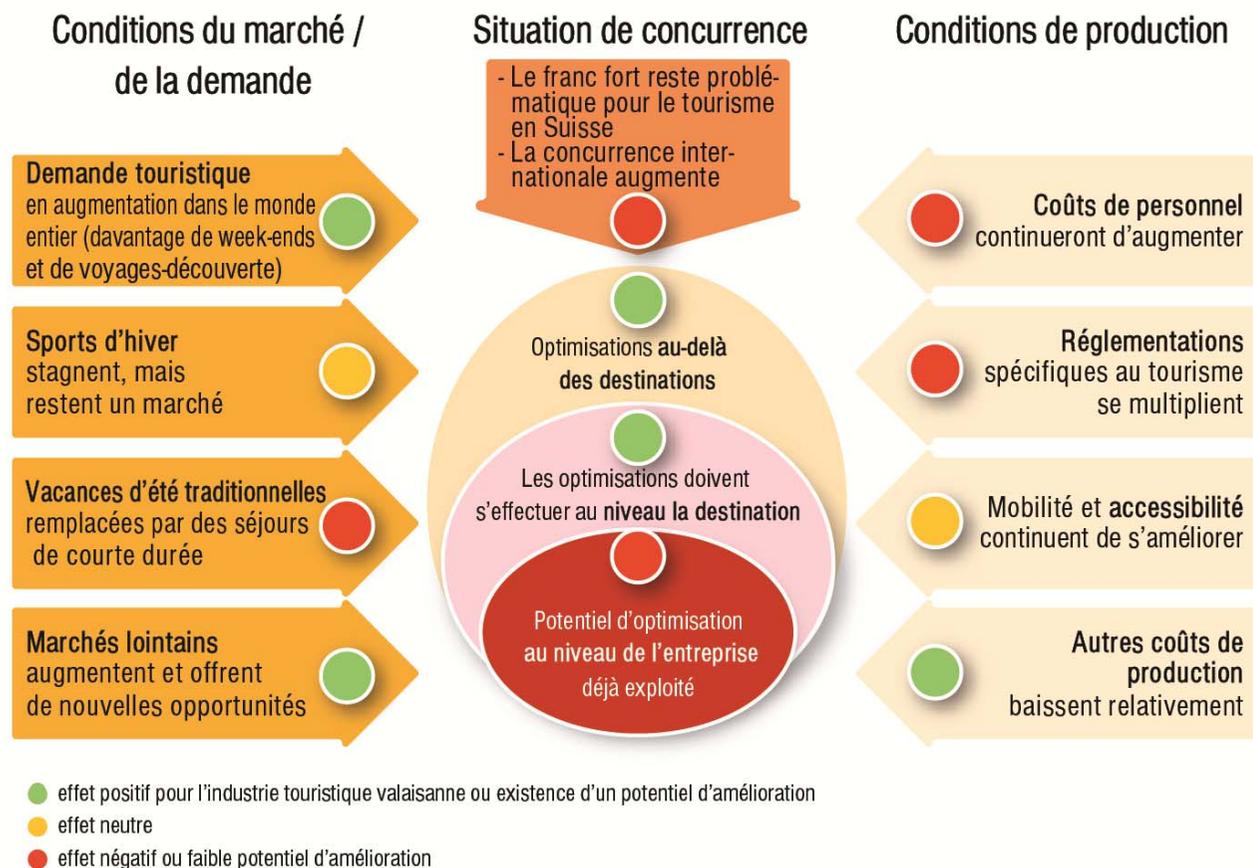
Fig

Total des nuitées en 2014: 14.6 mio, dont 3.5 mio dans l’hôtellerie



Situation de départ: développements attendus

- ▲ Les conditions cadres ont considérablement changé depuis 2003
- ▲ Changements de l'environnement dans différents domaines:



Situation de départ: adaptations stratégiques attendues

▲ Adaptations stratégiques attendues de la part des acteurs:

Offre et organisation

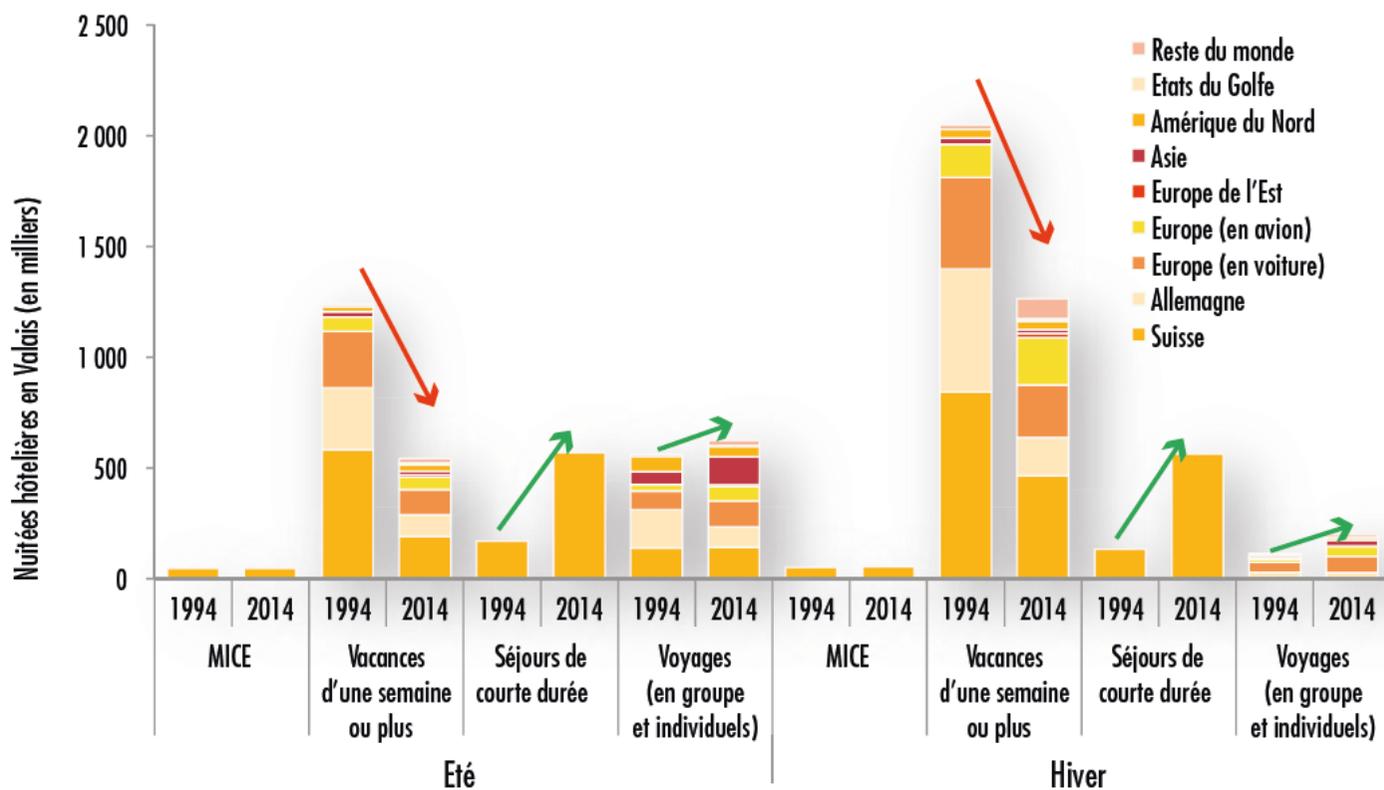
- Optimisation des domaines skiables
- Restructuration de l'hébergement
- Verticalisation et extension de l'engagement de la communauté locale
- Développement de produits pour les nouveaux clients

Marketing et commercialisation

- Renforcement du marketing expérientiel
- Plus forte implication des voyagistes
- Meilleure utilisation des liaisons aériennes
- Exploitation des opportunités de la numérisation

Situation de départ: adaptations stratégiques attendues

Marchés



Source : Estimation sommaire de BHP - Hanser und Partner AG

Adaptations stratégiques attendues de la part des acteurs

▲ Adaptations à la loi sur les résidences secondaires

- Augmentation de la fréquentation par la construction d'établissements d'hébergement commerciaux
- Augmentation du taux d'occupation du parc immobilier
- Financement des infrastructures touristiques par la répartition des coûts entre tous les bénéficiaires

A person in winter gear is skiing down a snowy slope. The background shows a mountain range under a hazy sky. The text is overlaid on the image.

Vision et objectifs

Jean-Michel Cina

Chef du Département de l'économie, de l'énergie et du territoire (DEET)

Vision et objectifs

Vision

Le Valais dispose d'un secteur touristique prometteur qui est un des fondements de l'économie valaisanne et qui permet de préserver la vie et le travail dans les vallées latérales.

Vision et objectifs

▲ Objectifs:

- Amélioration des conditions cadres de la politique du tourisme dans les politiques sectorielles concernées
- Recherche d'une croissance qualitative
- La Marque Valais fait partie intégrante de la politique du tourisme





Points forts de l'engagement pour les prochaines années

Jean-Michel Cina

Chef du Département de l'économie, de l'énergie et du territoire (DEET)

Points forts de l'engagement pour les prochaines années

- ▲ Principe: il incombe en premier lieu aux entreprises touristiques / à la branche touristique de relever les défis attendus et de définir une stratégie d'avenir correspondante afin de continuer à développer le tourisme valaisan.
- ▲ Le Conseil d'Etat veut cependant continuer à soutenir de manière proactive la branche et entend ainsi s'engager en particulier sur les thématiques suivantes au cours des prochaines années:
 - Maintien des sports d'hiver
 - Occupation à l'année par le développement de produits /expériences pour l'été
 - Aménagement de plus de flexibilité dans les réglementations
 - Sensibilisation de la population (en particulier la jeunesse)

Points forts de l'engagement pour les prochaines années (exemples)

- ▲ **Maintien et développement des sports d'hiver**
 - Les changements climatiques sont prévisibles
 - Le Valais dispose comme le montrent différentes études des meilleures conditions pour continuer à développer les sports d'hiver

- ▲ **Occupation à l'année par le développement de produits /expériences pour l'été**
 - Développer des offres complémentaires tout au long de l'année

- ▲ **Aménagement de flexibilité dans les réglementations**
 - Etudier et rechercher les simplifications administratives à tous les niveaux

- ▲ **Sensibilisation de la population (en particulier la jeunesse)**
 - Les résidents sont les premiers ambassadeurs du tourisme valaisan
 - Signification particulière des sports de montagne pour notre canton – promouvoir davantage les sports de plein air en particulier auprès de la jeunesse

Points forts de l'engagement pour les prochaines années

▲ Objectifs de la politique du tourisme selon les politiques sectorielles

Tâches de la Confédération	En collaboration avec d'autres cantons, le Valais s'engage de manière proactive au niveau fédéral pour améliorer les conditions-cadres du tourisme alpin.
Développement territorial	Le développement territorial du canton doit soutenir de manière proactive le renouvellement, la densification et l'adaptation structurelle du tourisme.
Promotion économique	La promotion économique cantonale donne des impulsions et met à disposition, avec des programmes d'encouragement et des plateformes communautaires (par ex. Valais/Wallis Promotion), des ressources pour surmonter les défis structurels.
Formation	Avec des offres de formation et de perfectionnement, l'Etat soutient les efforts déployés par le secteur touristique pour qualifier les collaborateurs et sensibiliser la population, en particulier la jeunesse.
Agriculture	La politique agricole du canton soutient l'exploitation des synergies entre l'agriculture et le tourisme.
Transports	Dans le développement des infrastructures de transport, le canton pondère équitablement les besoins du tourisme.
Culture	La politique de promotion culturelle du canton soutient l'exploitation des synergies entre le patrimoine culturel du Valais et le tourisme.
Financement du tourisme	Le Canton met à la disposition du tourisme des instruments qu'il adapte ou perfectionne pour financer les tâches publiques.

